L'Union Des Écoles et
Sociétés Musicales et
Artistiques d'Eure-et-Loir,
organise son stage
d'orchestre afin de permettre
à de jeunes musiciens un
travail et une progression
dans la pratique collective.
Ce stage favorise les
rencontres et le partage de

l'amour pour la musique.

La session

Du samedi 28 avril au samedi 5 mai 2018.

Les concerts

Vendredi 4 mai : Salle La Salangane à l'Épine (85)

Dimanche 6 mai : Concert à Lèves (28) Dimanche 13 mai : Concert à Arrou (28)

Niveau musical exigé

Le niveau minimum instrumental demandé est : 1ère année de 2ème cycle.

Le stage s'adresse aux mineurs.

L'UDESMA 28 se donne la possibilité de refuser une inscription.

La priorité sera donnée aux élèves adhérents à l'UDESMA 28 en cas de surnombre dans un pupître.

L'encadrement

L'encadrement de la session 2018 est composé de :

- 1 directeur musical : Julien Roblet
- 1 directrice administrative : Audrey Beccuau
- 4 animateurs.

Sur place

Les répétitions se feront au collège "Les Sorbets" à Noirmoutier-en-l'Île. L'hébergement et la restauration seront localisés au relais Koat-Armor, 11 allée des Sableaux à Noirmoutier-en-l'Île (www.koatarmor.com).

Les déplacements des stagiaires pendant le séjour s'effectueront à pied et en car.

Pendant les temps de repos, diverses activités seront organisées par l'équipe d'animation ; une découverte de l'île sera proposée selon la météo.



Bulletin d'inscription

À découper et à retourner avec un chèque de 100 € (ordre UDESMA 28) jusqu'au 14/04/18 à :

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code postal:

/UDESMA 28 - Stage OJ 2018 12, rue de Longsault - 28300 Lèves

Ville:	
Tél:	
Portable :	
@* <u>:</u>	
* Obligatoire pour recevoir le dossier d'inscription.	
	HH
Niveau instrumental 2017/2018	
Niveau instrumental 2017/2018 Instrument :	
Instrument :	
Instrument : cycle	

« Je m'engage à participer aux activités musicales organisées à l'occasion du stage et notamment aux différents concerts. »

Date et signature du stagiaire Signature du représentant légal pour le mineur



Tarif

Le tarif est de 330 € pour tout élève appartenant à une école ou société d'Eure-et-Loir. Il inclut la pension complète et le déplacement vers Noirmoutier.

Possibilité de payer en plusieurs fois jusqu'au 05/05/2018 (espèce - chèque - chèque vacances)

Modalités d'inscription

Délai d'inscription:

Le bulletin d'inscription est à retourner avant le 14 avril 2018 à

UDESMA 28 - Stage OJ - 12, rue de Longsault, 28300 Lèves.

Arrhes:

100 € d'accompte sont à envoyer avec l'inscription individuelle par chèque à l'ordre de « UDESMA 28 ».

En cas d'annulation du fait du stagiaire, les arrhes ne sont pas remboursés au delà du 14 avril 2018.

Assurance:

Une copie d'assurance responsabilité civile est demandée : elle doit couvrir le stagiaire en cas d'accident ainsi que son instrument.



